

«Energie moins chère ensemble»: un réel succès pour Que Choisir

Plus de 270 000 consommateurs inscrits sur le site choisiresemble.fr ! A l'issue de la compétition entre les fournisseurs participants, LAMPIRIS remporte le lot «Electricité» avec une offre extrêmement attractive et inédite: 23% d'économies sur le tarif réglementé du kWh (HT). Cette économie vaut pour toutes les puissances à partir de 6kVA. Concrètement, pour un abonné au tarif réglementé consommant 3200kWh (6kVA), l'économie annuelle (HT) s'élève à 67 €. Et pour un ménage chauffé à l'électricité (consommation: 7600 kWh, 9kVA), l'économie annuelle (HT) est de 156 €.

Pour le gaz, LAMPIRIS se retrouve également lauréat avec une offre très compétitive: 17% d'économies par rapport au tarif réglementé du kWh (HT). Par ex. pour un abonné au tarif réglementé, consommant 20000kWh en zone 1, l'économie annuelle (HT) s'élève à 118 € (basée sur septembre 2016).

De plus, ces offres comportent un contrat sûr avec la possible facturation bimestrielle sur auto-relève pour permettre une facturation sur la base de sa consommation réelle ou le paiement du seul montant non contesté en cas de litiges sur la facture.... Ces quelques exemples, comme l'accompagnement des souscripteurs par l'UFC-Que Choisir en cas d'éventuelles réclamations, soulignent la volonté de l'association de combiner intérêt financier et sécurité juridique.